

# CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1105  
26 mai 2008

FRANÇAIS

---

## COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 26 mai 2008, à 10 h 35

Présidente: M<sup>me</sup> Fiona PATERSON (Royaume-Uni)

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1105<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement. Avant d'en venir à nos travaux officiels, j'aimerais expliquer que la séance plénière d'aujourd'hui a été exceptionnellement programmée un lundi pour permettre à l'Ambassadeur John Duncan d'assumer à la fois ses responsabilités au sein du groupe des six Présidents de la Conférence du désarmement ici, à Genève, et ses responsabilités nationales au cours d'une réunion qui se déroule parallèlement, à Dublin. Malheureusement, la réunion de Dublin a pris du retard pendant le week-end, et il n'a pas pu reprendre l'avion hier soir, comme prévu. Il prie chacun de bien vouloir l'excuser, et nous a confié, à moi-même et aux autres membres de la délégation, le soin de diriger les travaux de la Conférence à sa place pendant cette semaine.

J'aimerais commencer la séance d'aujourd'hui par une déclaration dans laquelle j'entends m'efforcer d'expliquer comment la présidence du Royaume-Uni conçoit son rôle, qui s'inspire très largement des arrangements appliqués ici depuis maintenant près de deux ans et demi.

Ayant accédé à la présidence, je tiens tout d'abord, au nom de la délégation du Royaume-Uni, à remercier chaleureusement notre collègue Yevhen Bersheda, Ambassadeur d'Ukraine, pour le précieux travail que lui-même et sa délégation ont accompli au cours des quatre semaines de présidence ukrainienne. Cette période, marquée par l'ouverture de la deuxième partie de la session, a aussi été marquée par un renforcement du consensus sur la nécessité pour la Conférence de se remettre au travail et, plus spécifiquement, sur l'opportunité d'adopter le document CD/1840 comme programme de travail.

Le Royaume-Uni est un fervent partisan du désarmement multilatéral, et il appuie les efforts faits pour garantir durablement et renforcer la sécurité internationale. La Conférence du désarmement, qui est une pièce maîtresse de cette architecture multilatérale, a derrière elle une histoire longue et unique. Cependant, nous le savons tous, les dix dernières années ont été marquées dans une certaine mesure par une stagnation et un malaise.

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant la Conférence en février dernier, le Ministre de la défense du Royaume-Uni nous a appelés à «redoubler d'efforts» pour faire avancer nos discussions et rechercher des solutions. Grâce à la constitution de la plateforme des six Présidents et au début de consensus sur les récents projets de déclaration, nous voyons enfin poindre la lumière au bout de ce tunnel de dix années. Le temps est venu de témoigner de notre volonté de créer un monde plus sûr et mieux ordonné en reprenant nos travaux.

Au cours de nos séances plénières de 2008, nous avons vu d'éminentes personnalités se succéder pour nous rappeler nos obligations et adresser à la Conférence du désarmement de forts messages de soutien. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a ouvert la session de la Conférence en janvier dernier en déclarant qu'en 2007 cette instance avait été sur le point de prendre une décision sur un programme de travail, et qu'il l'avait appelée à faire preuve d'un esprit de compromis, lequel ne s'était toutefois pas concrétisé. Il a renouvelé son appel en 2008. Ne soyons donc pas à nouveau déçus cette année.

D'autres orateurs nous ont aussi appelés avec force à reprendre nos travaux de fond. C'est notamment le cas du Ministre tunisien des affaires étrangères, M. Abdelwaheb Abdallah; du Directeur de l'Administration de la sûreté nucléaire des États-Unis, M. Thomas D'Agostino;

(La Présidente)

du Ministre russe des affaires étrangères, M. Sergey Lavrov; et du Ministre chinois des affaires étrangères, M. Yang Jiechi.

Le projet de déclaration CD/1840, dont nous sommes saisis depuis le 13 mars, représente l'aboutissement de plus de deux années de discussions, de travail et de réflexion, au cours desquelles toutes les délégations ont eu l'occasion d'exprimer leurs points de vue. Nous sommes à présent saisis d'une déclaration, d'une proposition de programme de travail, qui est appuyée par presque tous les membres de la Conférence. Nous le savons tous, une telle décision nous permettrait non seulement de commencer à négocier un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, mais aussi de commencer des discussions de fond sur trois autres points de l'ordre du jour: le désarmement nucléaire et la prévention d'une guerre nucléaire, les questions afférentes à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, et les arrangements appropriés pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.

Reconnaissons que l'ouverture, sans conditions préalables, de négociations sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles, à laquelle beaucoup nous ont appelés, nous donnerait l'occasion de mieux identifier les domaines dans lesquelles des délégations éprouvent encore des difficultés. Le processus de négociation lui-même, dont le commencement ne préjugera en rien du résultat, constituera précisément le cadre qui nous permettra de parvenir à un résultat acceptable pour chacun d'entre nous.

Nous éprouverons tous – mon pays pas moins que les autres – des difficultés sur certains aspects de cette négociation, et il est inutile de prétendre que les choses seront faciles. Mais ne perdons pas de vue le tableau général de la situation. Depuis un an environ, une série d'interventions nous ont rappelé avec force l'importance cruciale que revêtaient pour la sécurité du monde les progrès du désarmement multilatéral. Au niveau mondial, les arsenaux nucléaires ont été sensiblement réduits et cette tendance devrait se poursuivre – comme en témoigne l'annonce faite par la France en mars dernier et l'engagement pris par les États-Unis et la Russie de continuer à œuvrer pour mettre au point un instrument juridiquement contraignant qui succéderait au Traité START. Le Royaume-Uni a, quant à lui, réaffirmé à maintes reprises sa détermination à œuvrer en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. La prochaine étape essentielle vers cet objectif est la conclusion d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Aucun État n'a formulé d'objections à cet égard. Le meilleur moyen de régler nos différends sur les détails consiste à commencer à négocier. Le monde est, de toute évidence, déconcerté par le fait que nous ne sommes même pas capables d'ouvrir des négociations.

Mes collègues Présidents – car nous formons une équipe, un groupe, et nous parlons des difficultés de toutes les délégations – sont issus de tous les groupes régionaux représentés ici. Nous espérons vraiment que les appels à l'action lancés par des figures politiques extérieures à la Conférence seront suivis d'effets.

Ma délégation et moi-même avons hâte de coopérer efficacement avec chacun d'entre vous durant la présidence du Royaume-Uni. Nous avons l'intention de tenir des consultations dans le cadre de la plateforme présidentielle, ainsi que des consultations présidentielles avec les groupes régionaux les lundis matin. Dorénavant, les séances plénières auront lieu les mardis matin.

(La Présidente)

Nous entendons également mener des consultations intensives en étroite coopération avec les autres Présidents de 2008 pendant le reste de la semaine. Autrement dit, nous informerons nos collègues Présidents de ce que nous avons l'intention de faire, et nos consultations seront bilatérales, loin des feux des projecteurs des séances plénières, afin d'identifier et de résoudre les difficultés qui pourraient persister. À cette fin, nous demeurons particulièrement ouverts aux suggestions que des délégations auraient à faire concernant le document CD/1840 et qui, d'après ce qu'ils concluront de leurs diverses consultations, seront susceptibles de nous rapprocher encore du consensus. Nous souhaitons sincèrement tout faire pour mettre un terme aux frustrations et engager un travail utile, et aussi appliquer la devise du groupe des six Présidents imaginée par nos collègues tunisiens: «Transparence, coopération, écoute et progrès». Cette année est très importante pour chacun d'entre nous.

Ainsi donc, si nous considérons les réalisations passées de la Conférence du désarmement – le TNP et le TICE, pour ne citer que deux des réalisations de nos prédécesseurs – nous pouvons imaginer l'ampleur de la tâche que nous aurions pu réaliser si nous avions été en mesure de commencer des travaux de fond. Ne ratons pas l'occasion qui nous est donnée cette année de faire à nouveau de la Conférence du désarmement le bastion du désarmement multilatéral qu'elle était traditionnellement. Cet objectif est à notre portée. Ne le laissons pas s'éloigner.

J'en viens à présent à la liste des orateurs d'aujourd'hui. Les délégations suivantes se sont inscrites: l'Ambassadeur Moaiyeri, pour la République islamique d'Iran, et l'Ambassadeur Rapacki, pour la Pologne.

Ambassadeur Moaiyeri, vous avez la parole.

M. MOAIYERI (République islamique d'Iran) (parle en anglais): Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis convaincu que vos talents diplomatiques et votre riche expérience permettront à la Conférence de parvenir à des résultats positifs. Soyez assurée de la coopération sans réserve de ma délégation. J'aimerais également saisir l'occasion pour saluer l'excellent travail accompli par vos prédécesseurs, l'Ambassadeur Samir Labidi, de la Tunisie, l'Ambassadeur Ahmet Üzümcü, de la Turquie, et l'Ambassadeur Yevhen Bersheda, de l'Ukraine, au cours de leurs présidences respectives.

La Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, a un rôle crucial à jouer dans la promotion du multilatéralisme. Ce rôle important devrait constamment être préservé, alors que le multilatéralisme et les solutions concertées à l'échelle multilatérale devraient demeurer au cœur de toute négociation entreprise dans le cadre de cette instance.

Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises ici, le désarmement nucléaire continue de figurer en tête des priorités de ma délégation à la Conférence du désarmement. L'absence de progrès dans ce domaine est un grave problème pour la communauté internationale. Le maintien de forces nucléaires stratégiques et tactiques et la poursuite de leur modernisation, de même que les nouvelles doctrines militaires qui tentent de justifier leur éventuelle utilisation, notamment contre des États non dotés de telles armes, représentent la plus grave des menaces qui pèsent sur

(M. Moaiyeri, République islamique d'Iran)

l'humanité. Le Traité sur la non-prolifération (TNP) n'octroie pas aux États dotés d'armes nucléaires le droit de conserver indéfiniment leurs arsenaux nucléaires. Ces États sont liés par les obligations énoncées à l'article VI du Traité, obligations qui n'ont toujours pas été respectées. Nous sommes préoccupés par les efforts faits récemment par certains États dotés d'armes nucléaires pour réinterpréter l'article VI du TNP de façon à rendre ces obligations conditionnelles. Nous n'accepterons jamais ces réinterprétations, et nous appelons les États dotés d'armes nucléaires à s'acquitter sans retard et sans conditions de leurs obligations au titre de l'article VI du TNP.

Les armes nucléaires sont aussi illégales que les armes chimiques et les armes biologiques, et l'illégalité des armes nucléaires devrait être reconnue par une convention juridiquement contraignante interdisant ces armes. Deux catégories d'armes de destruction massive ont déjà été interdites par des conventions spécifiques juridiquement contraignantes, à savoir la Convention sur les armes biologiques et la Convention sur les armes chimiques. Le temps est maintenant venu d'interdire et d'éliminer complètement toutes les armes nucléaires. Nous réitérons notre appel en faveur de la création, avec le plus haut rang de priorité et dès que possible, d'un comité spécial sur le désarmement nucléaire dans le cadre de la Conférence du désarmement. Ces négociations doivent aboutir à l'interdiction juridique, une fois pour toutes, de la possession, de la mise au point, du stockage et de l'emploi des armes nucléaires par quelque pays que ce soit, et garantir la destruction de ces armes «inhumaines».

Nous demeurons persuadés que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie absolue contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes. En attendant d'y parvenir, les États non dotés d'armes nucléaires devraient bénéficier de garanties effectives de sécurité négatives par le biais d'un instrument juridiquement contraignant. Il faut aussi créer un comité spécial chargé de cette question.

Ma délégation salue les efforts que vous-même et les autres Présidents de la Conférence déployez pour établir un programme de travail qui prenne en compte l'ensemble des préoccupations. Nous pensons qu'en respectant les priorités déjà reconnues par la Conférence, en prenant en compte les vues de l'ensemble des membres et en nous conformant au règlement intérieur, nous pourrions, avec la volonté suffisante, doter cette instance d'un programme de travail équilibré et complet acceptable par tous. Je vous ai présenté les priorités de ma délégation à la Conférence du désarmement mais, pour des raisons pratiques et afin de répondre aux préoccupations de tous, ma délégation est disposée à travailler en mettant sur un pied d'égalité les quatre questions centrales définies par la Conférence. Un programme de travail équilibré et complet doit également prendre en compte ces priorités. Nous ne devrions pas donner la priorité à une question au détriment des autres.

S'agissant de la question des matières fissiles, notre position est claire. Nous avons à plusieurs reprises affirmé que nous étions favorables à un traité en la matière qui soit global et vérifiable et qui prenne en compte les stocks existants. En d'autres termes, nous voulons que le processus de négociation sur un éventuel traité se déroule conformément au mandat Shannon. Certains membres de la Conférence nous proposent d'accepter maintenant le programme dans son état actuel, puis de faire valoir nos points de vue et nos priorités durant les négociations. Tout en respectant pleinement les points de vue des autres délégations, nous sommes convaincus

(M. Moaiyeri, République islamique d'Iran)

de la nécessité d'être clairs dans nos objectifs. L'absence de clarté est le plus dangereux des virus dans toute activité collective. Si nous ne réglons pas les problèmes maintenant, rien ne garantit que nous pourrions le faire lors des négociations. Nous avons déjà accepté le mandat Shannon. Il a été réaffirmé lors de la Conférence d'examen et de prorogation du TNP de 1995. Acceptons d'être liés par les accords existants au lieu d'avancer dans l'incertitude.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie le représentant de l'Iran de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à M. Rapacki, Ambassadeur de Pologne.

M. RAPACKI (Pologne) (parle en anglais): Madame la Présidente, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence qui commence aujourd'hui, j'aimerais vous féliciter sincèrement d'avoir accédé à cette haute, exigeante et difficile fonction. Je salue votre déclaration liminaire et tiens à vous assurer de l'appui de la délégation polonaise dans l'exécution de votre tâche. Mes félicitations s'adressent également à votre prédécesseur, l'Ambassadeur Yevhen Bersheda, ainsi qu'aux autres Présidents de cette année, à savoir l'Ambassadeur de Tunisie et l'Ambassadeur de Turquie, dont les compétences diplomatiques et les efforts ont contribué aux discussions importantes et prometteuses qui ont eu lieu au cours de la première partie de la session de 2008 de la Conférence.

La Pologne souscrit pleinement à la déclaration faite le 15 mai dernier par le Représentant permanent de la Slovaquie au nom de l'Union européenne. Toutefois, qu'il me soit permis d'exposer brièvement le point de vue et la conception de la Pologne concernant la Conférence du désarmement, compte tenu de la situation qu'elle traverse aujourd'hui.

Depuis que la Pologne et les autres Présidents de la session de 2006 de la Conférence ont pris des initiatives pour redynamiser les travaux de la Conférence en créant la plate-forme présidentielle dans un souci de renforcement de la coopération, nous avons compris que la Conférence du désarmement n'existait pas dans un vide politique ou international. Comme l'a souligné, à juste titre, l'Ambassadeur de l'Allemagne dans sa déclaration du 20 mai dernier, la Conférence du désarmement, en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, est à la disposition de la communauté internationale. Malheureusement, après près d'une décennie d'une splendide hibernation, je crois que la communauté internationale va très bientôt nous présenter la facture.

Le résultat positif de la deuxième session du Comité préparatoire de la prochaine conférence d'examen du TNP, de même que les débats intenses qui ont eu lieu dans ce contexte, démontrent qu'il existe une marge de manœuvre dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération et, en fin de compte, que le système des Nations Unies peut sortir de l'impasse dans ce domaine.

En conséquence, la Pologne salue et appuie sans équivoque le projet de décision des six Présidents de la session de 2008, tel qu'il a été publié sous la cote CD/1840 et présenté le 13 mars 2008. Nous sommes fermement convaincus que cette proposition constitue un compromis particulièrement bien rédigé. Par ailleurs, il ne préjuge en rien des résultats de toute future négociation et laisse aux délégations la possibilité de formuler et soumettre des propositions durant les négociations.

(M. Rapacki, Pologne)

Pour conclure, nous appelons tous les États membres de la Conférence à faire preuve d'un maximum de souplesse pour permettre à cette instance de reprendre des travaux de fond. Je suis convaincu que cette décision aura un impact considérable, non seulement sur le mécanisme de désarmement de l'ONU, mais aussi sur tout l'environnement stratégique mondial. Elle fera progresser les négociations aussi bien bilatérales que multilatérales concernant le processus de désarmement et nous rapprochera de l'instauration d'un monde plus sûr. Après tout, n'est-ce pas là notre objectif commun à tous?

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie le représentant de la Pologne de sa déclaration et de ses paroles aimables adressées à la présidence.

Il n'y a plus d'autres orateurs inscrits sur la liste d'aujourd'hui. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Nos travaux sont donc terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière officielle de la Conférence aura lieu le mardi 3 juin, à 10 heures, dans cette même salle.

*La séance est levée à 11 heures.*

-----